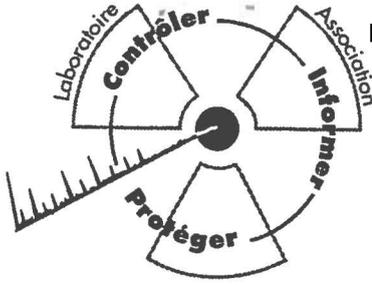


Valence, le 28 octobre 2014.



A l'attention de Mme Rita Leblanc
Coordonnatrice du secrétariat de la
commission
Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement (BAPE uranium)
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
uranium@bape.gouv.qc.ca

Mémoire sur l'Impact des mines d'uranium exploitées sur le territoire français.

A l'attention des membres du BAPE Uranium

Bonjour

L'objet du présent courrier est d'attirer l'attention des membres du BAPE uranium sur les lourdes conséquences environnementales et la contamination radioactive à long terme induites par l'exploitation de l'uranium en France.

Entre 1948 et 2001, près de 200 mines d'uranium ont été exploitées sur le territoire français, générant de l'ordre de 200 millions de tonnes de déchets appelés « stériles », un terme trompeur car ces roches présentent des niveaux de radioactivité qui n'ont rien de négligeable (composées de roches excavées pour accéder au minerai et de minerais dont le teneur en uranium est inférieure aux teneurs exploitables).

Aux installations d'extraction du minerai, se sont ajoutées les installations de traitement mécanique et chimique pour extraction de l'élément uranium qui ont produit plus de 50 millions de tonnes de résidus radioactifs.

Ces déchets constituent une source de pollution radiologique pour le très long terme, en effet, la période physique de l'uranium 238 est de 4,5 milliards d'années. Ces différents types de déchets ne sont pas confinés du tout ou ne le sont que de manière très insuffisante. L'impact radiologique est triple : irradiation externe par les puissants rayonnements gamma émis par certains descendants de l'uranium, émanation de radon, un gaz radioactif régénéré en permanence par la désintégration du radium 226, contamination des eaux de surface et souterraines par le radon dissous et par les métaux lourds radioactifs associés à l'uranium (uranium 238 et 234, radium 226, thorium 230, plomb 210, polonium 210). A la problématique des déchets solides s'ajoute celle des effluents liquides car les industriels du nucléaire ne sont pas en capacité de garantir un traitement satisfaisant des eaux contaminées qui s'écoulent des anciennes mines et sites de stockage des déchets.

La CRIIRAD, Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité est une association à but non lucratif. Son objet est de fournir des informations sur la contamination radiologique de l'environnement, indépendamment de l'État et des industriels du nucléaire, afin d'améliorer la protection des citoyens contre les risques liés aux rayonnements ionisants. La CRIIRAD a été créée en 1986, au moment de la catastrophe de Tchernobyl, en réaction aux mensonges de l'État français qui a nié l'ampleur de la contamination radioactive. Elle dispose de son propre laboratoire de mesures de radioactivité, agréé par l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire).

La CRIIRAD réalise des études sur l'impact des mines d'uranium depuis plus de 20 ans, initialement sur le territoire français et désormais également à l'international en particulier en Afrique (Niger, Namibie, Malawi, Gabon) et au Brésil. Les données recueillies ont été utilisées pour rédiger un rapport de synthèse dans le cadre du projet EJOLT, financé par la Communauté Européenne. Ce rapport est en cours de finalisation et pourra être transmis dans quelques semaines au BAPE uranium.

Je vous prie d'agréer mes respectueuses salutations et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bruno CHAREYRON
Ingénieur en physique nucléaire,
Directeur du laboratoire de la CRIIRAD.

De: BRUNO CHAREYRON <bruno.chareyron@criirad.org>
Envoyé: 13 décembre 2014 10:59
À: uranium
Cc: Leblanc, Rita (BAPE); Boutin, Anne-Lyne (BAPE); Perreault, Jonathan (BAPE)
Objet: RE: Participation aux audiences du BAPE sur l'uranium / Mémoire CRIIRAD
Pièces jointes: Avis_d'intention CRIIRAD.pdf; C1 Impact Mines Uranium France.pdf

Bonjour

Dans mon courrier en date du 28 octobre 2014 (voir document C1 joint) , j'indiquais : « La CRIIRAD réalise des études sur l'impact des mines d'uranium depuis plus de 20 ans, initialement sur le territoire français et désormais également à l'international en particulier en Afrique (Niger, Namibie, Malawi, Gabon) et au Brésil. Les données recueillies ont été utilisées pour rédiger un rapport de synthèse dans le cadre du projet EJOLT, financé par la Communauté Européenne. Ce rapport est en cours de finalisation et pourra être transmis dans quelques semaines au BAPE uranium. ».

Ce rapport a été finalisé et mis en ligne il y a quelques jours :

http://www.ejolt.org/wordpress/wp-content/uploads/2014/11/141115_U-mining.pdf

Il est accompagné d'une synthèse :

<http://www.ejolt.org/wordpress/wp-content/uploads/2014/11/Uranium-final.pdf>

J'espère que ces documents pourront alimenter utilement le débat. Je regrette de ne pouvoir participer physiquement aux auditions compte tenu de la distance.

Je vous prie d'agréer mes respectueuses salutations et reste à votre disposition.

Bien Cordialement

Bruno CHAREYRON
Ingénieur en physique nucléaire
Directeur du Laboratoire CRIIRAD

CRIIRAD
29 cours Manuel de Falla
26 000 Valence

tel : 04 75 41 82 50 (standard)
tel : 04 75 41 82 57 (poste direct)
fax : 04 75 81 26 48
E-mail : bruno.chareyron@criirad.org

La CRIIRAD est une association à but non lucratif loi 1901 dont l'objet est d'améliorer l'information du public et sa protection contre les rayonnements ionisants. L'indépendance de la CRIIRAD provient du soutien de ses adhérents. Pour adhérer voir le site www.criirad.org

De : jonathan.perreault@bape.gouv.qc.ca [mailto:jonathan.perreault@bape.gouv.qc.ca]

Envoyé : mercredi 22 octobre 2014 21:33

À : BRUNO CHAREYRON

Cc : rita.leblanc@bape.gouv.qc.ca

Objet : Participation aux audiences du BAPE sur l'uranium

Bonjour M. Chareyron,

Nous avons pris connaissance de votre intention de faire une présentation orale lors des audiences du BAPE sur l'uranium. Nous devons vous informer que la participation en direct des gens à l'extérieur du Québec ne sera pas possible.

Vous pouvez toutefois nous faire parvenir un mémoire écrit auquel vous pouvez joindre une présentation. Tous les mémoires seront rendus publics, il est donc nécessaire que vous déteniez les droits d'auteurs ou les autorisations des auteurs si vous voulez nous partager des éléments protégés par le droit d'auteur. Vous devez également nous fournir votre adresse complète ainsi que vos numéros de téléphone à la maison et au bureau. Seuls votre nom et ville seront rendu publics.

Soyez assuré que tous les mémoires et toutes les présentations sont prises en considération objectivement et sérieusement par la commission peu importe si elles sont faites à l'oral ou à l'écrit en direct ou non.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

Cordialement,

Jonathan Perreault

Analyste

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Édifice Lomer-Gouin

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec G1R 6A6

Téléphone : 418 643-7447 poste 522

Sans frais : 1 800 463-4732

Télécopieur : 418 643-9474

WWW.BAPE.GOUV.QC.CA

Avis de confidentialité : L'information transmise dans ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement. Merci de votre collaboration.